

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Conception de projets	No SD SD-2024-4064
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP Inc. pour la réalisation d'études, la préparation des plans et devis et les services à rendre durant la construction pour les travaux de reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égout, de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage sur différentes rues de la Ville de Laval, réhabilitation 2026, groupes 6, 7 et 9, au montant de 857 949,20 \$	
No dossier(s) interne(s) : PR 49562 (EL) No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 01-Saint-François 02-Saint-Vincent-de-Paul 14-Chomedey 16-Sainte-Dorothée 17-Laval-les-Îles 19-Marc-Aurèle-Fortin 20-Fabreville Date CM souhaitée : 2024-09-10		
Actions : CERTIFICAT D'AUTORISATION, MANDAT Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Contrat No contrat : OS-SP-30070 ING-2021-048 Montant : 857 949,20 \$ Mode de sollicitation : OS-SP Services professionnels Type de contrat : Service(s) professionnel(s) Projet(s) ERP : 17309 Mandat(s) Étude Mandataire(s) LES SERVICES EXP INC. Mandat(s) Préparation plans et devis Mandataire(s) LES SERVICES EXP INC. Financement No Règlement L-12987-F Titre Décrétant un emprunt maximal de 16 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales.		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Conception de projets	No SD SD-2024-4064
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date2021-01-12 No résolutionCM-20210112-57 ObjetADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-30070 Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier APPUYÉ PAR : Ray Khalil et résolu à l'unanimité: d'adjuger le contrat OS-SP-30070, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: Les Services EXP inc. lot 1 4 599 000 \$; SNC-Lavalin inc. lot 2 4 024 125 \$; MLC Associés inc. lot 3 2 299 500 \$; Shellex Groupe Conseil inc. lot 4 1 724 625 \$; IGF Axiom inc. lot 5 1 149 750 \$. (SD-2020-5533)ADOPTÉ		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Le présent projet a pour but de demander des services professionnels pour les études, ainsi que les plans et devis en lien avec la reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égout, de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage sur différentes rues de la Ville de Laval pour les Groupes 6, 7 et 9 pour la réhabilitation 2026. Le mandat vise aussi des demandes d'autorisations environnementales. Le Groupe 6 comprend les rues Maurice, av. d'Alençon et Violette. Le Groupe 7 comprend les rues Duhamel, Esther et Hudon. Le Groupe 9 comprend les Émissaires près du 7562 et 9250 boul. Lévesque Est. À cet effet, sur la base des coûts unitaires de l'offre de services OS-SP-30070 (entente-cadre), présentée par la firme «LES SERVICES EXP INC.» et octroyée par le Conseil municipal le 12 janvier 2021 (commande numéro 2539965 - contrat no 1), des honoraires ont été demandés au montant de : - 665 325 \$ (avant taxes) pour la phase d'études et plans et devis - 80 880 \$ (avant taxes) pour la phase soutien technique durant les travaux HONORAIRES 746 205,00 \$ (avant taxes) 857 949,20 \$ (avec taxes) À noter que l'entente-cadre OS-SP-30070 a été prolongé d'un an, jusqu'au 11 janvier 2025, et que tous les mandats octroyés avant cette date peuvent se poursuivre jusqu'à leur exécution complète.		
IMPACTS MAJEURS Vétusté des infrastructures existantes qui nécessite leurs remplacements.		
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 698 509 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Honoraires préliminaires - ingénierie » pour lequel un montant de 9 000 000 \$ est prévu en 2024 au PTI révisé (SD-2024-1001 au CM du 2024-03-12). Financement : règlement d'emprunt L-12987-F		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Conception de projets	No SD SD-2024-4064
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES Études, plans et devis et autorisations : 2025 Travaux : 2026		
CADRE NORMATIF L'adjudication de la soumission respecte la politique de gestion contractuelle et la politique d'approvisionnement ainsi que les règles qui en découlent.		
REMARQUE(S) La réalisation des travaux est assujettie à l'obtention préalable de l'autorisation en vertu de l'article 22 de la L.Q.E par le MELCCFP prévu dans le mandat.		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP Inc. pour la réalisation d'études, la préparation des plans et devis et les services à rendre durant la construction pour les travaux de reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égout, de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage sur différentes rues de la Ville de Laval - Réhabilitation 2026 Groupe 6, Groupe 7 et Groupe 9; La phase A « études, plan et devis » du projet ainsi que les documents d'appel d'offres au montant de 764 957,42 \$; La phase B « réalisation - soutien technique » vise à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux au montant de 92 991,78 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation légale des crédits requis et des approbations légales; et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la Phase A « études, plan et devis »; d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-12987-F un montant de 698 600 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 5 ans. d'autoriser le Service de l'ingénierie et Les Services EXP Inc. à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec une demande d'autorisation en vertu du paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour les travaux en lien avec la reconstruction de deux émissaires pluvial à la rivière des Prairies dans le district Saint-François pour le Groupe 9; d'autoriser la Ville à s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par ce ministère.		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1810991 Coût estimé affectant l'année en cours : 698 508,09 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) La 2e recommandation (financement) ne nécessite pas l'approbation du conseil municipal. Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
LEFEBVRE, Madame LISON (54347) Trésorier 2024-08-13 AN - MS - JR		